

Détecteur de Gaz

Qu'est-ce qu'un détecteur de gaz ?

Il s'agit d'un détecteur de gaz naturel pour le méthane, appelé aussi gaz de ville. Lorsque le capteur détecte une concentration de gaz supérieure à la Limite Inférieure d'Explosivité (LIE), donc avant qu'il existe un réel danger, il émet deux alarmes.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Une première alarme est audible dans le logement, comme pour un détecteur classique de fumée ou de monoxyde de carbone.

Une deuxième alarme, relayée par le transmetteur de Téléassistance envoie automatiquement une alerte au centre d'écoute pour apporter assistance comme la coordination des services de secours et la transmission des instructions de sécurité auprès du bénéficiaire.

Le détecteur doit être installé, à proximité de la source potentielle de gaz. Le détecteur nécessite une alimentation électrique filaire, par conséquent une prise autonome doit être accessible à proximité.

La communication avec le transmetteur de Téléassistance est sans-fil utilisant la fréquence européenne dédiée à l'alarme sociale, 869MHz, permettant une efficacité et une sécurité optimales.

A qui s'adresse ce dispositif ?

Les bénéficiaires concernés sont ceux qui ont dans leur logement une chaudière ou une cuisinière au gaz.

Ce dispositif est particulièrement recommandé pour les personnes qui souffrent d'anosmie, troubles de la perception olfactive qui peuvent être liés à des effets secondaires de certains médicaments ou à un traitement de radiothérapie, ou encore les bénéficiaires qui présentent de légères pertes de mémoire ou d'attention et qui peuvent oublier de fermer correctement leur cuisinière.

Le matériel



- Durée de vie de 5 ans.
- Alerte automatique en cas de défaut du détecteur⁽¹⁾.
- Nettoyage facile.

Souscription

Le détecteur de gaz est un complément au dispositif de téléassistance à domicile.

- (1) La maintenance est assurée par VITARIS. Nos installateurs procèdent au changement du détecteur en cas de défaut technique. Le détecteur alertera automatiquement le centre d'écoute.